

taient de matières intéressant l'histoire de France; celui d'Antoine de Loménie de Brienne, également fertile en documents historiques; 10,000 volumes imprimés, composant la *Bibliothèque* de Raphaël Trichet, sieur du Fresne; 536 volumes de pièces diverses, provenant du cabinet Mazarin; le cabinet des médailles du Louvre, dont la réunion fut ordonnée; le cabinet des médailles dont le duc d'Orléans fit présent au roi en 1660; le recueil des estampes de l'abbé de Marolles; les livres de Carcari; 2,317 volumes que le roi fit acheter lors de la vente de la *Bibliothèque* de Fouquet; 2,156 manuscrits en langues anciennes et étrangères, provenant de la *Bibliothèque* Mazarin; les livres orientaux de Golius; 1,110 manuscrits hébreux, arabes, turcs, etc.; 600 volumes ayant appartenu à Gilbert Gauloin; 62 manuscrits grecs recueillis par M. de Monceaux lors de son voyage dans le Levant; 10,000 volumes provenant de la *Bibliothèque* du médecin Jacques Mentel; 146 volumes d'histoire étrangère, envoyés par l'ambassadeur de Portugal; 340 volumes provenant de monastères et maisons religieuses; 630 manuscrits hébreux, syriaques, coptes, arabes, persans, recueillis par le frère Michel Vansleb en 1672; tout cela sans compter une grande quantité d'ouvrages de toute espèce, recueillis par les soins de Colbert lui-même, et le fonds des estampes qui y fut joint.

Il serait trop long de faire ici la nomenclature de tout ce que reçut la *Bibliothèque* pendant le ministère de Louvois, à l'imitation de son prédécesseur Colbert, eut dans chaque pays des émissaires chargés d'acquiescer pour le compte de la *Bibliothèque* tout ce qu'ils pouvaient rencontrer de rare et de précieux. Le père Mabillon, qui voyageait en Italie, en rapporta près de 4,000 volumes imprimés. Pour donner une idée de ce que dut cet établissement aux soins de Colbert, de Louvois et de son successeur, il nous suffira de dire que, lorsque Louis XIV monta sur le trône, il trouva une *Bibliothèque* de 5,000 volumes, et qu'à sa mort elle en contenait près de 70,000, sans compter le fonds des planches gravées et des estampes.

Le 31 mai 1689, un arrêt du conseil remit en vigueur l'ordonnance de Henri II, qui était quelque peu tombée en désuétude, et, de nouveau, les libraires et imprimeurs furent obligés de fournir à la *Bibliothèque* deux exemplaires des livres qu'ils faisaient imprimer par privilège, ce qui procura à cette collection une source intarissable de nouvelles richesses. En 1697, le père Bouvet rapporta 42 volumes chinois de sa mission; ce fut le premier noyau d'un fonds qui s'est considérablement augmenté depuis. En 1700, l'archevêque de Reims envoya 500 manuscrits grecs, hébreux et latins. L'année suivante, 250 manuscrits provenant de la *Bibliothèque* d'un docteur en Sorbonne furent achetées; on y joignit, dit Laure dans son *Histoire de Paris*, deux manuscrits donnés par Spanvelfeld, maître des cérémonies à la cour de Suède, un missel romain d'une grande antiquité et une relation de voyage en langue russe. Cette relation fut le premier volume en cette langue que posséda la *Bibliothèque*. On acheta à Rome un manuscrit de Pétrone, où se trouve le fragment du *Festin de Trimalcion* et plusieurs autres morceaux de cet écrivain licencieux; Tibulle, Propertius, et Catulle en entier, l'épître de Sapho, celle de Phaoon et le petit poème du *Phénix*, par Claudien.

En 1706, un vol fameux fut commis à la *Bibliothèque* par le ministre Aymon, prêtre apostat du Dauphiné. Venant, disait-il, chercher dans les manuscrits des arguments pour combattre les hérétiques, il enleva des pièces du plus grand intérêt, en vendit quelques-unes, et publia les autres en Hollande, avec une audace peu commune. Plusieurs de ces pièces furent restituées par les Etats de la Hollande, après de nombreux pourparlers; mais une certaine partie fut à jamais perdue pour la *Bibliothèque*. En 1711, une donation d'une grande valeur lui fut faite par François de Gauguier; c'était une immense collection de manuscrits, qui, de nos jours encore, est sans cesse consultée, et qui a conservé la dénomination de *fonds Gauguier*. L'année suivante, ce fut un legs de Caillé du Fourny, qui contenait l'inventaire des titres conservés dans la Chambre des comptes de Lorraine et de Bar.

En 1723, l'abbé Bignon, qui était maître de la librairie, intendait et garde du cabinet des livres, manuscrits, médailles, etc., et garde de la *Bibliothèque* royale, demanda au Régent que la *Bibliothèque* fût transférée de la rue Vivienne à l'hôtel de Nevers, qu'on appelait aussi l'ancien hôtel Mazarin, et qui était situé rue Richelieu, c'est-à-dire à l'endroit qu'elle occupe de nos jours; en 1724, des lettres patentes du roi affectèrent à perpétuité les bâtiments de cet hôtel au logement de la *Bibliothèque* royale. Il serait trop long de suivre de point en point, depuis cette époque, les nombreuses acquisitions qui furent faites pour mettre cet important établissement au nombre de ceux dont la France s'enorgueillit à juste titre. Ne citons donc que les plus notables. Ce fut d'abord, en 1728, l'acquisition de 1,000 volumes imprimés provenant du cabinet de Colbert, et, quatre années plus tard, celle de 10,000 manuscrits, dont 1,090 grecs et 845 orientaux, provenant du même fonds; en 1733, l'achat de la *Bibliothèque* de Cangini, comprenant 6,000 volumes qui traitaient, pour la plupart, de l'his-

toire littéraire de la France. Le zèle de l'abbé Bignon ne se ralentit pas: on le vit faire des démarches et des efforts sans nombre pour obtenir des livres turcs, ainsi que le catalogue des manuscrits grecs et autres qui pouvaient se trouver à Constantinople. M. de Maurepas le seconda dans cette entreprise et envoya en Turquie deux membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, les savants abbés Sevin et Fourmont, avec mission de recueillir tout ce qu'ils pourraient; malheureusement, ils trouvèrent chez le sultan peu de bonne volonté, et ils durent se borner à chercher des inscriptions et des médailles. Toutefois, l'abbé Sevin parvint à réunir environ 600 manuscrits en langue orientale, et prit des mesures pour qu'à l'avenir des envois réguliers fussent faits en France de tous les manuscrits précieux que des agents intelligents découvraient en Orient. L'abbé Bignon s'occupa aussi de réunir une collection de livres provenant des Indes, et de nature à donner des notions précises sur ces contrées lointaines et peu connues; les directeurs de la compagnie des Indes le secondèrent de tout leur pouvoir. En 1756, la *Bibliothèque* royale fit l'acquisition des manuscrits de Ducange et de l'église de Paris, au nombre d'environ 300, remontant presque tous aux XI^e, XII^e et XIII^e siècles. En 1762, Falconnet fit don de 11,000 volumes; en 1765, l'évêque d'Avranches Huet procura 8,000 volumes imprimés; en 1766, la collection s'accrut des richesses accumulées dans le cabinet Fontaine, parmi lesquelles on remarque environ 60,000 pièces originales sur l'histoire de France. L'acquisition des manuscrits et livres précieux qui composaient la *Bibliothèque* du duc de la Vallière fut encore une excellente mesure, et celle du cabinet d'Hozier ne pouvait manquer de paraître très-importante à tous ceux qui attachent du prix à l'ancienneté des titres de noblesse. Cet immense recueil de documents généalogiques fut continué jusqu'en 1790 par les héritiers du nom et du titre de Pierre d'Hozier, juge d'armes de la noblesse de France, et cette continuation devait être achetée plus tard au prix de 22,000 fr. La Révolution de 1789 contribua puissamment à l'augmentation des richesses littéraires de la *Bibliothèque*, dans laquelle elle fit entrer les collections formées depuis un temps immémorial dans les monastères et les couvents, qui pullulaient à Paris; c'est ainsi que vinrent s'y placer les livres provenant des abbayes de Saint-Germain des Prés, de Saint-Victor, de la Sorbonne, de l'Oratoire, du collège de Navarre, des Missions étrangères, des petits et des grands Augustins, des monastères des Carmes, des Minimes, des Barnabites, des Célestins, etc.; les fonds réunis de ces diverses communautés religieuses formèrent un total de 18,000 manuscrits; quant au nombre des volumes imprimés, il dépassait 100,000. Il faut joindre encore à tous ces trésors ceux que fournirent les *Bibliothèques* d'émigrés, dont quelques-unes étaient riches en livres de tout genre.

Ce fut alors que, fidèle à son principe égalitaire, la République proclama le droit que chacun avait de consulter les livres de la *Bibliothèque*, faculté qui, antérieurement, était restreinte à un certain nombre de privilégiés. Considérée comme propriété nationale, la *Bibliothèque* tint dorénavant ses portes ouvertes au public, et elle ne les a pas fermées depuis.

Ce fut aussi sous la République, en l'an XII, que la *Bibliothèque* fut victime d'un vol de cinq pièces importantes, faisant partie du cabinet des antiques; toutefois, elles se retrouvèrent à Amsterdam et furent réintégrées à leur place. La surveillance fut alors confiée à des hommes d'un mérite supérieur, Barthélemy, Legrand d'Aussy, Van Praët, Jolly, Millin, Langles, La Porte du Theil, Caporonnier.

Une loi du 25 vendémiaire an IV avait limité à quatre le nombre de ses départements: livres imprimés, manuscrits, estampes et médailles. L'Assemblée constituante, la Convention, les commissaires de la République et les directeurs des départements cherchèrent constamment à l'enrichir encore. Souvent l'étranger fut, pendant les premières années de l'ère républicaine, tributaire de notre important dépôt littéraire, et chaque conquête amenait l'envoi de quelques précieux objets d'art ou de littérature, destinés à augmenter le trésor national, tandis qu'en France l'autorité mettait tous ses soins à ce qu'il s'accrût. Napoléon conçut le projet de transférer la *Bibliothèque* de la rue de Richelieu au Louvre; mais les galeries de ce palais furent jugées insuffisantes pour contenir tant de richesses, et la *Bibliothèque* resta à l'hôtel de Nevers, où des dons fréquents et des acquisitions multiples continuèrent à compléter une collection déjà si considérable. Toutefois, le trouble apporté dans les affaires publiques par la Révolution avait permis que les imprimeurs négligeassent de se conformer d'une façon régulière et absolue à l'obligation qui leur avait été imposée; mais une loi nouvelle, datée de 1811, exigea sous des peines sévères qu'ils fissent le dépôt de tout ouvrage sortant de leurs presses, et en même temps des fonds furent assignés pour que tous les livres que la *Bibliothèque* n'avait pas reçus fussent achetés.

Les puissances étrangères, maîtresses de la France après la chute de l'Empire, profitèrent de cette situation pour réclamer tout ce qui avait été enlevé de leurs *Bibliothèques* publiques à l'époque de nos victoires, soit comme trophées, soit par conventions stipulées dans les traités de paix. L'Autriche fut la première

qui exigea la restitution de tout ce qui avait été apporté de Vienne en 1809, et cette restitution fut opérée le 14 septembre; les autres cabinets allaient faire de même, lorsque soudain le retour de Napoléon vint couper court aux réclamations; malheureusement, les événements politiques ramenèrent le baron de Muffling, nommé gouverneur de Paris, et celui-ci, devenu plus arrogant que jamais, demanda non-seulement ce qui pouvait appartenir aux puissances alliées, mais encore les monuments d'Italie enlevés par les armées françaises. A cette réclamation, que rien ne justifiait, l'administrateur de la *Bibliothèque*, M. Dacier, répondit par un refus motivé sur ce que l'ordre ne lui était pas donné directement par le ministre; devant la fermeté de ce fonctionnaire, le commissaire autrichien se retira; mais bientôt un ordre ministériel survint, qui enjoignait de céder à la force. Il fallut donc laisser partir, le 4 octobre 1815, les magnificences artistiques dues à la bravoure de nos soldats.

Les plus importantes collections qui entrèrent à la *Bibliothèque* sous l'Empire et la Restauration, furent celles d'Anquetil du Perron, d'Anse de Villosion, de Villeville, de dom Caffiaux, de l'abbé de Camps, du président Lévrier, les manuscrits autographes de la Porte du Theil, Millin, Visconti, les pièces du duc de Mortemart concernant l'histoire de France, et celles du père Llorente sur l'inquisition espagnole, les médailles de MM. Cousinier, Rollin, Cadavène, les monuments égyptiens de M. Caillaud et un grand nombre d'imprimés provenant de diverses *Bibliothèques*.

En 1831, la *Bibliothèque* eut de nouveau à déplorer un vol considérable, qui eut lieu dans la nuit du 5 au 6 novembre, au département des médailles; d'adroits voleurs qui s'étaient introduits dans la galerie dite des *antiques*, avaient fait main basse sur la collection des médailles d'or et d'argent placées dans des vitrines, qu'ils avaient forcées ou brisées. L'insuffisance du catalogue ne permit pas de constater immédiatement toute l'étendue de la perte que l'on venait de faire, mais on reconnut que des pièces d'une grande valeur avaient disparu, et que les voleurs avaient enlevé à l'archéologie des modèles précieux pour la science, indépendamment de leur valeur matérielle, très-importante par elle-même. Quelques-unes des pièces soustraites furent retrouvées au fond de la Seine, sur l'indication donnée par l'un des malfaiteurs, qui avait été arrêté; mais il était devenu impossible de retrouver les autres, elles n'existaient plus, les voleurs les avaient fondues pour s'en défaire plus facilement.

Depuis, et dans les trente dernières années, les plus considérables acquisitions de la *Bibliothèque* furent la collection d'antiquités du général Guilleminot, les vases de Bernay, les médailles de la Bactriane, offertes par le général Allard, la collection Rousseau, les manuscrits éthiopiens apportés par M. d'Héricourt, les antiquités du cabinet Durand, les manuscrits autographes de Champollion jeune, une grande partie de la riche collection de la duchesse de Berry. Deux legs importants, faits, l'un par M. Back en 1846, l'autre par M. Jecker en 1851, ont enrichi les départements des médailles et des estampes; le dernier s'est encore augmenté depuis de la belle collection de portraits formée par M. Debuire, et tout récemment, la magnifique série d'antiquités offerte par M. le comte de Luynes est venue s'ajouter aux richesses de toute nature qui sont entassées dans ce vaste dépôt.

Avant d'examiner la question d'organisation intérieure de cet établissement sans rival, disons d'abord quelques mots de sa physionomie et des bâtiments dans lesquels il est installé.

Compris entre les rues Richelieu, Colbert, Vivienne et Neuve-des-Petits-Champs, l'espace occupé par la *Bibliothèque* impériale forme un quadrilatère, avec corps de bâtiments ayant vue sur trois de ces rues. L'extérieur de ces bâtiments était fort laid avant que des travaux, encore en cours d'exécution, aient commencé à donner un tout autre aspect au vieil édifice. Du côté de la rue Vivienne, on a mis à découvert une charmante façade dans le style Louis XIII, et dans la construction de laquelle la pierre se marie très-agréablement pour l'œil à la brique. A la place de petites et chétives boutiques qui en masquaient complètement la vue, on a posé une élégante grille dont l'alignement a été reculé de 1 m. 10, et du côté de la rue Neuve-des-Petits-Champs, des pavillons d'une architecture analogue ont subi une transformation depuis longtemps reconnue nécessaire. La porte de l'ancien hôtel est dégagée des lourdes et massives constructions au milieu desquelles elle se trouvait resserrée, et les embellissements vont s'étendre à tout l'extérieur du monument qui longe la rue Richelieu, tandis qu'à l'intérieur, une magnifique et spacieuse salle de lecture, éclairée par de larges baies, en forme de cercle, qui distribueront la lumière partout, permettra d'offrir au public un espace nécessaire et des places commodes. Ainsi réparé, cet établissement deviendra une sorte de palais, qui, lorsqu'il sera achevé, sera digne d'abriter les plus remarquables produits de la pensée humaine.

On entre à la *Bibliothèque* impériale par la rue Richelieu, et, pour arriver à la salle de lecture, on traverse un jardin au milieu duquel se trouve une fontaine. Cette salle de

lecture était depuis longtemps jugée insuffisante pour le nombre considérable de lecteurs qui, par goût ou par besoin, fréquentent la *Bibliothèque*.

M. de La Bédollière, dans son *Histoire du nouveau Paris*, a tracé un tableau très-exact des habitudes de la *Bibliothèque* dans les lignes suivantes, qui méritent d'être citées:

« Ce public n'est pas toujours commode à satisfaire. Il se compose d'éléments hétérogènes et disparates, où le bon grain est mêlé à l'ivraie. Il faut mettre en première ligne les véritables savants, les gens de lettres sérieux qui se livrent à des recherches historiques et qui demandent aux ouvrages antérieurs des matériaux pour les livres qu'ils se proposent de faire. Dans leurs rangs se glissent quelques maniaques, qui poursuivent une idée avec acharnement et travaillent depuis un temps immémorial à la confection d'un dictionnaire ou d'une histoire spéciale. On voit encore s'asseoir, dans la salle de lecture, des industriels qui veulent un renseignement sur un procédé quelconque, relatif à leur négoce, puis des ouvriers en blouse qui désirent s'instruire ou se perfectionner dans leur état. A côté de ces hommes recommandables, car on doit des égards à l'amour de la science, même quand il est exagéré, on trouvera dans la salle de lecture des lycéens externes, qui abrègent les difficultés d'une version grecque ou latine en la copiant dans des traductions; des femmes de lettres que les lauriers de George Sand empêchent de dormir; des oisifs qui prennent n'importe quel volume pour tuer le temps; de pauvres diables sans asile qui sont charmés de trouver un abri pendant les mauvais jours; des novices qui entament un long colloque avec les donneurs de livres, pour connaître l'auteur qui a traité plus particulièrement du sujet sur lequel ils désirent être édifiés. »

Ici, nous sommes obligé de retirer la parole à cet excellent M. Emile de la Bédollière, pour prendre la défense de ces prétendus novices, qu'il range d'un trait de plume dans la classe des importuns. Il nous semble, bien au contraire de son opinion, qu'il devrait y avoir dans la grande salle de lecture de la *Bibliothèque* impériale, un bureau dit de renseignements où un certain nombre d'employés, bibliographes distingués, seraient spécialement chargés de fournir aux novices des renseignements sur les ouvrages traitant de la branche qu'ils désirent étudier. Supposons, pour un instant, que mon intention soit de composer un ouvrage sur la bibliographie théâtrale de la littérature espagnole, ou tout au moins d'étudier cette branche qu'ont illustrée Cervantes, Calderon, Lope de Vega et tant d'autres. Suivant l'usage antique et solennel, le conservateur me répond: « Précisez », et me voilà fort embarrassé. Mais, pourquoi, recourir à une hypothèse, quand nous avons, encore vivant dans notre souvenir, un exemple qui nous est personnel? C'était en 1840: nous révisions déjà au plan de notre *Flore* ou anthologie latine. — Il nous en souvient comme si c'était aujourd'hui. — Nous abordons l'excellent M. Pillon, timide et modestement comme le fait à vingt ans le disciple qui s'adresse à un maître de la science. Nous formulons notre désir; nous exposons notre plan. « Monsieur, nous répond le savant helléniste de cette voix douce et sympathique que l'impatience ne sut jamais hausser d'un ton, revenez demain; je vais faire rechercher ce que vous demandez. » Le lendemain, dix ou douze petites plaquettes, dont les *Proverbes latins* d'Erasme, les *Maximes* du P. Desbailles, étaient là qui nous attendaient. Tout cela ne reprit que très-indirectement dans notre plan; mais nous étions édifiés, et nous savions que personne n'avait encore planté de jalon dans le champ qui devenait dès lors notre domaine. Eh bien, nous voudrions que ces renseignements pussent être donnés au premier novice venu: *Non ignara mali*...

Nous ajouterons au tableau donné plus haut par M. Em. de la Bédollière que la salle de lecture a fourni quelques échantillons d'originaux, qui sont des types destinés à passer à l'état légendaire. Tel fut le signor Carnaval, qui s'habillait, été comme hiver, d'habits jonquille, portait une couronne de fleurs sur son chapeau et venait chaque jour à la *Bibliothèque* consulter le même livre, n'adressait jamais la parole à personne, doux et inoffensif. Il signor Carnaval était un Italien qui avait profondément aimé sans espoir, et qui devint fou par amour. A notre époque positive et matérielle, il était tout naturel que le pauvre homme excitât un curieux intérêt; on le considérait comme un phénomène, mais jamais personne ne le contrariait, et il s'était habitué à se trouver complètement chez lui dans la salle de lecture de la *Bibliothèque*. On en peut dire autant de cet autre original, orientaliste, qu'on voyait chaque matin, depuis près de vingt ans, glisser comme une ombre diaphane le long des murs de la rue Richelieu et entrer à la salle de lecture, où l'attendait une table constamment chargée de livres empilés, devant laquelle il s'asseyait pour se lever au son de quatre heures et regagner la porte. Il portait une longue robe noire, et sa maigreur excessive, son visage qui avait pris l'exacte couleur du parchemin, ce visage aminci, creusé, momifié, le faisaient remarquer de tous, surtout lorsque d'immenses lunettes, à cheval sur un nez qui ressemblait comme un phare sur une mer de rides,